

## **Alerte balance des paiements Dégâts provoqués par les capitaux dominants et défi pour le NFP**

**Patrice Grevet**

La balance des paiements retrace l'ensemble des transactions entre les résidents d'une économie et les non-résidents au cours d'une période donnée avec plusieurs catégories de flux :

- les transactions courantes portant sur les biens (la balance commerciale), les services (transports, voyage, communication, assurance, services financiers, culturels...), les revenus (salaires, profits...)
- les achats ou ventes d'actifs non financiers comme les brevets (inscription au compte de capital)
- au compte financier, les investissements directs, les investissements de portefeuille (actions, obligations, etc.), les produits financiers dits dérivés car leur valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent (action, devise étrangère, matières premières...), les avoirs de réserve<sup>1</sup>.

Cette note s'attache à la balance des paiements de la France dans la perspective de la mise en œuvre du programme du Nouveau Front populaire (NFP), quel que soit le moment exact de son engagement. Elle s'organise en trois points :

- 1) Surmonter l'épreuve de la balance des paiements
- 2) En partant de dégâts provoqués par les capitaux dominants
- 3) En engageant une bifurcation sociale-écologique de la production et de la consommation.

### **1. Surmonter l'épreuve de la balance des paiements**

La question de la balance des paiements de la France n'est guère posée du côté des partisans du NFP . Il faut lancer l'alerte d'abord pour mettre en lumière les dégâts que la logique de rentabilisation et d'accumulation des capitaux dominants et les politiques publiques appuyant cette logique ont générés depuis une vingtaine d'années dans la balance des paiements au regard des besoins de la population. Ces dégâts précisés dans le point 2 tiennent en particulier au déficit récurrent de la balance commerciale et à sa « *compensation* » comptable dans l'équilibrage de la balance des paiements par des entrées de capitaux étrangers allant vers des titres de dette publique, enserrant donc le financement de la dette publique et du déficit de la balance commerciale dans les griffes des marchés financiers.

Il faut aussi lancer l'alerte parce qu'il est habituel que les forces capitalistes dominantes cherchent à tirer avantage de leurs dégâts pour conforter leur pouvoir. Cela vaut pour la balance des paiements. Un gouvernement NFP y serait confronté. Il risque, sous des formes spécifiques tenant à l'existence de l'euro, un rappel de 1983 lorsque, face au déficit des transactions courantes et aux spéculations contre le franc, les partisans d'une orientation interne et d'une construction européenne s'inscrivant de fait dans une dynamique de financiarisation (sur le sens de ce terme voir l'annexe 1), même si ce n'est pas alors pleinement conscient pour tous ses acteurs, imposent le tournant dit de la rigueur en 1983. C'est alors un moment où « *...ceux qui voulaient choisir une autre voie que la « pause » dans les réformes n'ont pas su proposer de solution concrète pour le faire... il n'y avait pas, à ce*

---

<sup>1</sup> Banque de France, *Méthodologie. La balance des paiements et la position extérieure de La France*, 2015. [Ici](#).

*moment-là, de mobilisation populaire qui aurait permis de continuer le rythme des réformes »<sup>2</sup>.*

À l'avenir, face aux difficultés qui viendraient de la balance des paiements, le désarroi peut à nouveau frapper les partisans de changements profonds en s'accompagnant du renoncement sincèrement désolé d'autres au programme du NFP et de l'allégresse de ceux qui, enfermés dans une des variantes de l'idéologie de la financiarisation, se sont ralliés de façon opportuniste au NFP et pensent alors l'heure venue de leurs réelles orientations. Rappelons en outre que de façon générale « *quand la gauche essayait* » selon la formule de Serge Halimi, elle a rencontré l'épreuve de la balance des paiements qui s'est révélée funeste à plusieurs reprises (cf. l'annexe 2).

Les circonstances historiques de l'épreuve de la balance des paiements diffèrent les unes des autres. Aujourd'hui elles tiennent d'abord aux dégâts explicités dans le point 2 du fait de la logique des capitaux dominants depuis une vingtaine d'années et des politiques publiques pratiquées alors. Les circonstances actuelles de l'épreuve de la balance des paiements sont marquées aussi par l'existence de l'euro et plus largement de l'Union européenne. On pourrait avancer l'hypothèse que l'existence de l'euro permettrait de négliger la question de la balance des paiements de la France puisqu'il n'y a plus de monnaie nationale qui pourrait être victime de spéculations. J'écarte cette hypothèse pour des raisons tenant en premier lieu au lien actuel entre le déficit de la balance commerciale de la France et le financement de la dette publique. Voici déjà une citation qui conduit à ne pas négliger l'épreuve de la balance des paiements. Les économistes Philippe Aghion, Jean Pisani-Ferry et Alexandra Roulet ont comparé de leur point de vue les « *risques* » des programmes du Rassemblement national et du Nouveau Front populaire<sup>3</sup>. Critiquant les deux, ils ont jugé celui du RN beaucoup plus dangereux parce qu'avec son application « *une Europe entravée risque de ne pas survivre* » alors que « *Avec le NFP, nous risquons de nous faire rappeler à l'ordre par l'UE et par les marchés. Ce serait humiliant et coûteux, pas tragique. Mais ses différentes composantes ne s'accorderont pas pour s'affranchir de l'Europe* ».

Par contraste avec cette prévision et ce souhait, la présente note esquisse la thèse qu'une issue durable aux difficultés issues de la balance des paiements est possible dans une dynamique de mise en œuvre du programme du NFP. Elle devrait s'inscrire dans un processus de bifurcation sociale-écologique de la production et de la consommation, processus orienté vers les besoins réels des gens, leur protection face à la crise écologique, l'équilibre avec la nature, la coopération internationale. Ce processus trouverait dans l'existence de l'euro des obstacles et des atouts. Pour dépasser les obstacles en mobilisant les atouts, un gouvernement NFP pourrait chercher à changer l'ordre du jour de l'Union européenne centré unilatéralement sur les déficits publics et proposer des négociations sans aucun doute difficiles. La mise en œuvre du programme du NFP ne serait pas conditionnée aux résultats des négociations, mais évidemment des avancées positives lors de celles-ci faciliteraient son application.

## **2. En partant de dégâts au regard des besoins de la population<sup>4</sup>**

---

<sup>2</sup> Jean-Luc Mélenchon, 1981, « La révolution suspendue - Conférence sur la victoire de François Mitterrand ». Institut La Boétie, 10 mai 2021. [Ici](#).

<sup>3</sup> Philippe Aghion, Jean Pisani-Ferry et Alexandra Roulet, Tribune publiée dans *Les Échos*, 2 juillet 2024, [Ici](#).

Pour éviter des mésinterprétations, je précise que le terme « *dégâts* » est employé ici pour nommer une des formes contemporaines en France des contradictions du capitalisme dont le principe général d'analyse a été posé par Marx. Il ne doit donc pas suggérer d'ignorer de façon unilatérale les possibilités matérielles et informationnelles de notre époque en luttant pour dépasser les antagonismes capitalistes.

### **Déficit de la balance commerciale et limites de la compensation par l'excédent sur les services**

La part dans le produit intérieur brut (PIB) des exportations et des importations de biens et services est passé entre 1968 et 2023 de 14 % à environ 34 % et 36 % du PIB [Ici](#). Dans ce mouvement général, les dégâts tiennent d'abord au déficit récurrent de la balance commerciale de la France illustré par le graphique 1. Ce déficit est de 85 Md€ en 2021, 200 Md€ en 2022 et de près de 130 Md€ en 2023. Le solde des échanges de services est positif depuis 1988. Il atteint 35 Md€ en 2021, 65 Md€ en 2022 et 35,5 Md€ en 2023. Habituellement environ les 2/3 de l'excédent viennent du tourisme. Le niveau exceptionnel de l'excédent en 2022 est dû à la flambée de l'activité et des prix du transport maritime au bénéfice notamment de CGA-CGM.

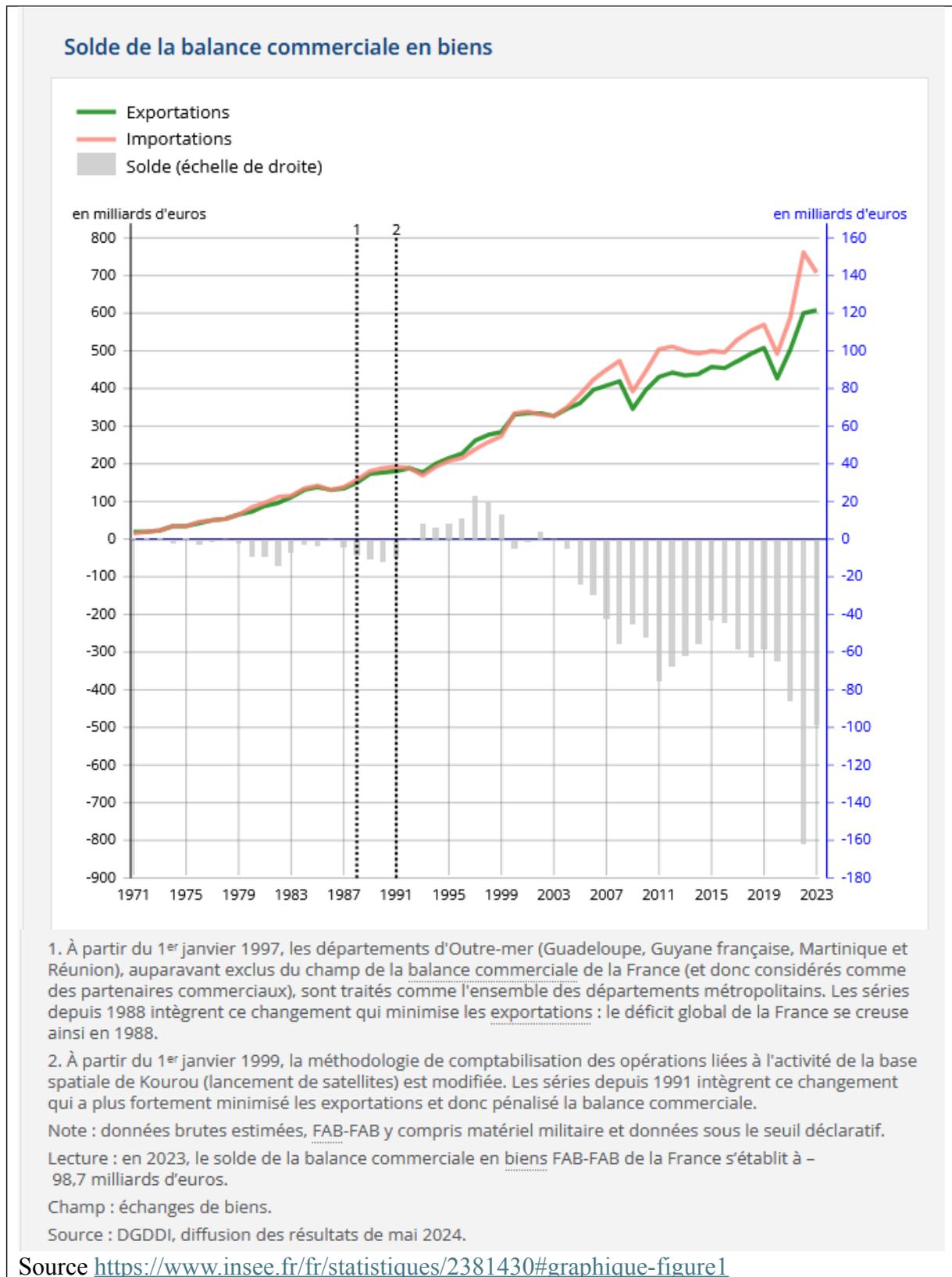
---

<sup>4</sup> Voir en particulier Banque de France, « La balance des paiements et la position extérieure de la France », Rapport annuel 2023, 2024a [Ici](#).

Et Olivier Berruyer dont je reprends très brièvement l'analyse des traits négatifs de la balance des paiements de la France :

- 27/06/2024, « Le commerce extérieur de la France 2024 130 milliards de déficit commercial : le désastre français perdure ». *Elucid* [Ici](#)
- 25/07/2024, « Balance des paiements : surendettée, la France dépendante des capitaux étrangers ». *Elucid* [Ici](#).

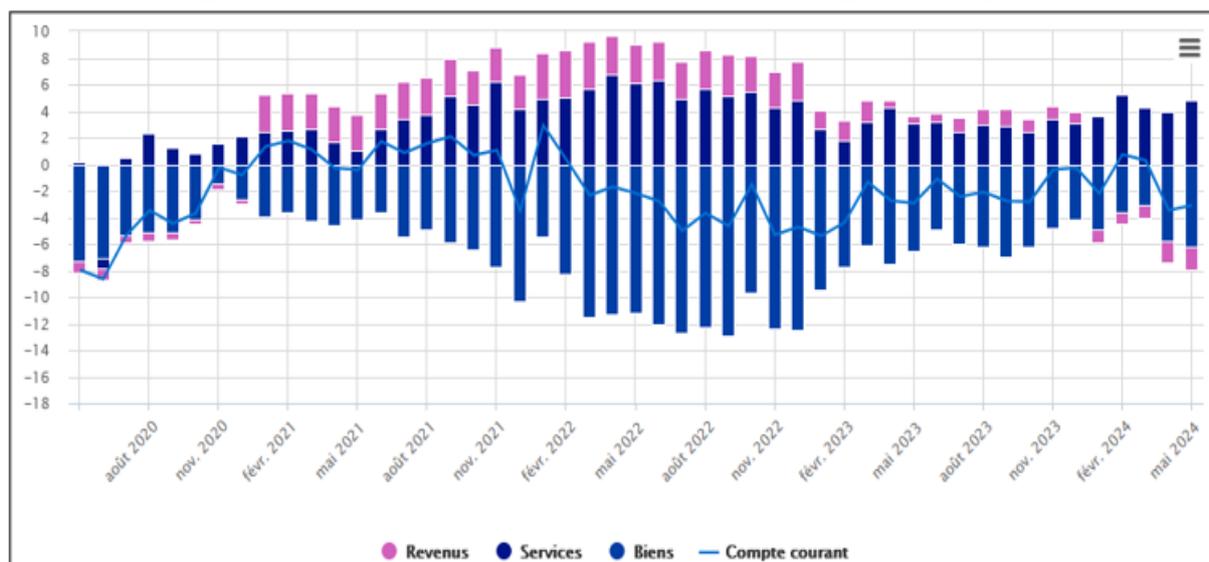
**Graphique 1. Solde de la balance commerciale en biens**



## Le solde des transactions courantes

L'excédent sur les services et celui qui apparaît le plus souvent sur les revenus<sup>5</sup> ne comblent pas le déficit considérable sur les biens. De ce fait, le solde des transactions courantes (biens, services, revenus) est régulièrement déficitaire depuis 2022.

**Graphique 2. Le solde des transactions courantes et ses composantes en milliards d'euros**  
Données corrigées des variations saisonnières et des effets de jours ouvrables



Source : Banque de France, 2024b, *Balance des paiements de la France Mai 2024* [Ici](#).

Les comptes nationaux publiés par l'Insee pour les deux premiers trimestres 2024 [Ici](#) font apparaître une amélioration du commerce extérieur avec une réduction des importations (- 0,3 %) au premier trimestre et une stabilité au second, une augmentation des exportations de 1,5 % au premier trimestre et de 1,8 % au second due notamment à la livraison d'un navire. Cette amélioration tient pour une bonne part à la stagnation de la consommation des ménages (- 0,1 %, puis 0,0 %).

Les indications précédentes soulignent, à structures économiques constantes, la fragilité du commerce extérieur en cas de relance même modeste de la demande des ménages à la suite d'une hausse des bas et bas-moyens salaires et des indispensables recrutements dans les services publics notamment de l'éducation et de la santé. Les prélèvements prévus par le programme du NFT sur les revenus et les patrimoines les plus élevés auraient des effets compensateurs vraisemblablement partiels et qu'il faudrait apprécier en tenant compte des différences dans les propensions à consommer des différentes catégories sociales et des contenus en importations de leurs consommations.

## L'exportation de capitaux par les multinationales d'origine française<sup>6</sup>

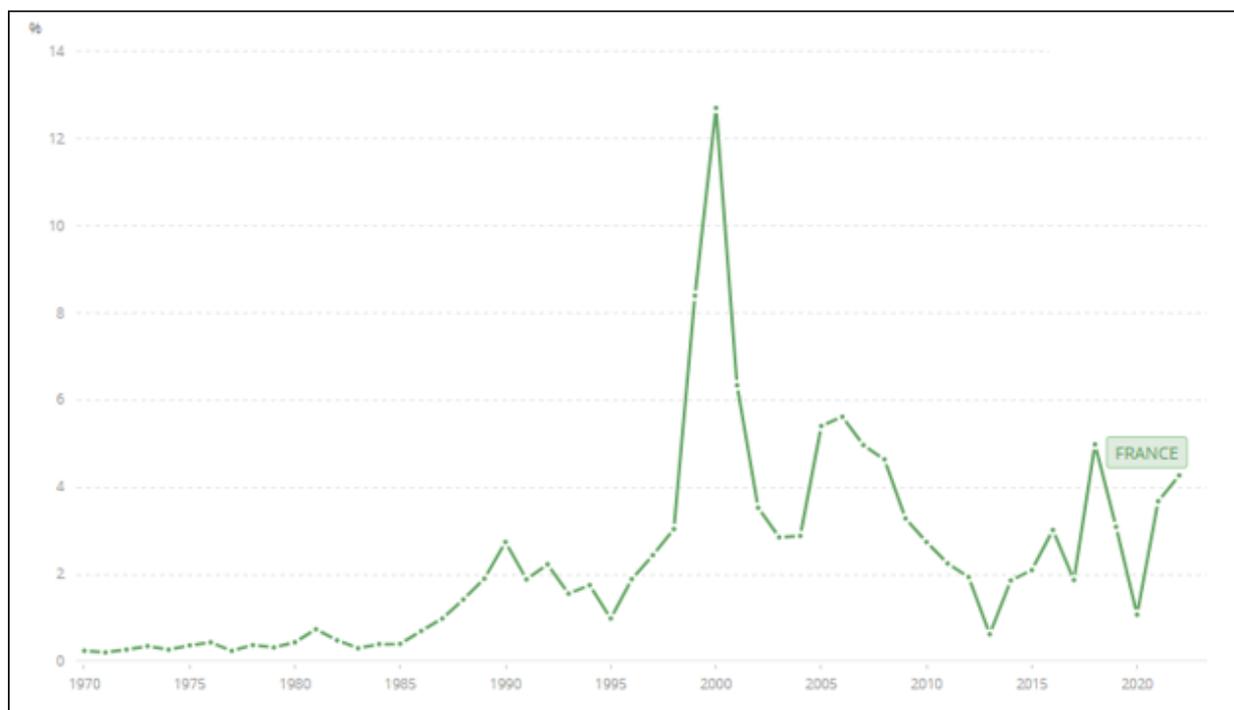
Le président Macron et ses gouvernements ont l'habitude de faire de la publicité sur les investissements directs de l'étranger en France, mais font silence sur les investissements

<sup>5</sup> Alban Aubert, « La balance des revenus en France et dans la zone euro ». *Direction générale du Trésor, Trésor éco*, Juin 2022, n° 307 [Ici](#).

<sup>6</sup> Sur les firmes multinationales et les IDE, voir dans une vaste bibliographie par exemple, El Mouhoub Mouhoud, *Mondialisation et délocalisation des entreprises*. La Découverte, 2017. Pour spécifiquement le cas français voir Nicolas Dauré, « En 2021, les firmes multinationales françaises réalisent la moitié de leur chiffre d'affaires à l'étranger ». *Insee Focus*, 07/11/2023, n° 311 [Ici](#).

directs français à l'étranger pourtant nettement supérieurs. Ils ne nous éclairent pas sur la logique des IDE (Investissements Directs Étrangers à double sens). Les motifs multiples des IDE sortant tiennent en premier lieu à la recherche d'étalement sur des volumes plus importants de production des coûts informationnels de celle-ci (recherche, acquisition de savoir-faire par l'expérience...). Ils tiennent aussi à la recherche de coûts salariaux et de contraintes environnementales réduits sur différents segments des chaînes de production en tirant avantage de la réduction des frais de transport et du progrès des technologies de l'information dans la coordination des activités. Ils opèrent dans une logique d'obtention de positions dominantes assurant des rentes d'exploitation des êtres humains et de la nature. Ils comportent aussi une part d'évasion et de fraude fiscale vers des « paradis » tels que pour la France le Luxembourg ou les Bermudes<sup>7</sup>. Les données publiées par la Banque de France sur les IDE privilégient l'application du « principe directionnel étendu » qui présente les flux et les stocks dits aussi positions en fonction du centre de décision économique qui intervient (pour des précisions voir l'annexe 3). Le graphique 3 porte sur les sorties nettes des entrées en % du PIB.

**Graphique 3. Solde des sorties d'IDE net des entrées en % du PIB en France.** Source : FMI [Ici](#)



*Nota :* Le niveau exceptionnel de l'année 2000 s'explique par de très grosses opérations notamment dans les secteurs des télécommunications, du consulting et par la création d'EADS. [Ici](#).

Une étude du CEPII montre que la France comporte plus de géants mondiaux que ses partenaires européens, géants plus présents à l'étranger à l'exemple de l'automobile où des pans entiers de la production ont été délocalisés et pas seulement la production de composants comme les firmes allemandes l'ont fait en Europe centrale. Les multinationales françaises, même si elles restent excédentaires, sont à l'origine de l'aggravation du déficit commercial des

<sup>7</sup> Banque de France, *op. cit.*, 2024a, tableau p. 69 [Ici](#).

biens au cours de ces deux dernières décennies par réduction de leur excédent, ce qui n'est pas le cas de autres entreprises<sup>8</sup>.

Les sorties d'IDE nettes des entrées accentuent le besoin de financement du solde des transactions courantes et les risques de fragilité mentionnés précédemment. Les IDE à l'étranger entraînent certes des retours en dividendes, 60 Md€ de dividendes nets perçus de l'étranger en 2023. Mais ces retours participent à l'aggravation des inégalités au bénéfice du capital. En cas de politique NFP, une attention particulière devrait être portée aux risques de manœuvres hostiles dans la gestion du stock d'IDE à l'étranger et des profits devant en revenir. Les nouveaux droits de contrôle donnés aux salariés sur les finances de leur entreprise devraient s'appliquer explicitement aux rapports avec les entreprises possédées par des multinationales françaises à l'étranger.

### **La désindustrialisation forme de la lutte des classes**

Vincent Vicard économiste au CEPII a éclairé de façon très fine la question dite de la désindustrialisation et d'une éventuelle réindustrialisation<sup>9</sup>. Il emploie le terme désindustrialisation - et je ferai de même - pour désigner la baisse importante de la part de l'industrie manufacturière dans le PIB et dans l'emploi depuis le milieu des années 1970, alors que la valeur ajoutée industrielle en volume a augmenté de 19 % entre 2000 et 2019 et de 67 % depuis 1980. Cette augmentation en volume et la montée des activités informationnelles dans l'industrie (recherche et développement, ingénierie, marketing...) conduisent à éviter une vision passéiste de celle-ci<sup>10</sup>. Concernant spécifiquement les exportations manufacturières, l'OCDE publie un indicateur sur la valeur ajoutée des services à forte intensité numérique incorporés dans les exportations manufacturières en pourcentage de la valeur de ces exportations. En ne retenant que les postes « *Information et communication* », « *Activités professionnelles, scientifiques et techniques, services administratifs et d'appui* », « *Autres services à plus forte intensité numérique* », la part de ces activités est de 53,3 % de la valeur des exportations manufacturières en 2018 [Ici](#).

La tendance à la désindustrialisation au sens indiqué ci-dessus est commune à l'ensemble des pays les plus développés. Vincent Vicard mentionne trois facteurs explicatifs. Le premier tient à la hausse de la productivité plus rapide que dans les services. Le deuxième est dû au basculement de la demande vers les services et un troisième à l'externalisation d'activités telles que la propreté, le gardiennage, la logistique pour que soient payés des salaires plus bas que ceux réglés par les normes internes à la grande entreprise industrielle. La lutte des classes est déjà manifeste dans ce troisième facteur. En outre, elle me semble jouer un rôle décisif dans les raisons pour lesquelles la désindustrialisation est particulièrement forte en France relativement aux autres pays les plus développés. Matthew C. Klein et Michael Pettis dans un ouvrage important<sup>11</sup> montrent que le déficit de demande intérieure dans un pays « *du fait du transfert massif aux riches et aux entreprises qu'ils contrôlent* » est exporté vers le reste du monde. Ils analysent les guerres commerciales comme des guerres de classes et prennent en exemples détaillés les cas de l'Allemagne et de la Chine où les salaires

---

<sup>8</sup> Pierre Cotterlaz, Sébastien Jean, Vincent Vicard, « Les multinationales françaises, fer de lance du commerce extérieur français, mais aussi de sa dégradation ». *La lettre du CEPII*, mai 2022, n° 427.

<sup>9</sup> Vincent Vicard, *Faut-il réindustrialiser la France ?* Presses Universitaires de France / Humensis, 2024.

<sup>10</sup> Pierre Veltz, *La société hyper-industrielle*. Seuil, 2017.

<sup>11</sup> Matthew C. Klein et Michael Pettis, *Les guerres commerciales sont des guerres de classes. Comment la montée des inégalités fausse l'économie mondiale et menace la paix internationale*. Dunod, 2021.

augmentent moins vite que la productivité avec dans le premier une politique de modération salariale, d'austérité budgétaire, de développement de la misère, et dans le second le système du *hukou* permis de travail intérieur et la destruction de tous les droits des travailleurs. En France, la résistance des travailleurs et la crainte dans les classes dirigeantes de leurs réactions ont longtemps empêché d'aller dans une telle voie<sup>12</sup>. Sous la présidence de François Hollande et encore plus sous celles d'Emmanuel Macron, une voie similaire même si elle est à moins grande échelle, a été suivie avec le Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) mis en place en 2013 et remplacé en 2019 par une réduction du taux de cotisation d'assurance maladie, la loi El Khomri de 2016, la réforme des retraites et de l'assurance chômage. Même si la France connaît depuis une dizaine d'années une stabilisation industrielle, il ne s'agit pas de réindustrialisation<sup>13</sup>, et comme indiqué par le graphique 1 les résultats sur la balance commerciale ne sont pas probants. Globalement à l'échelle internationale, la généralisation des politiques de compression des salaires et des services publics est une impasse puisque les excédents des uns sont nécessairement les déficits des autres. De plus l'accroissement des excédents des uns va de pair avec le financement de la dette publique d'autres et l'alimentation des bulles immobilières et financières.

### **La dépendance aux marchés financiers**

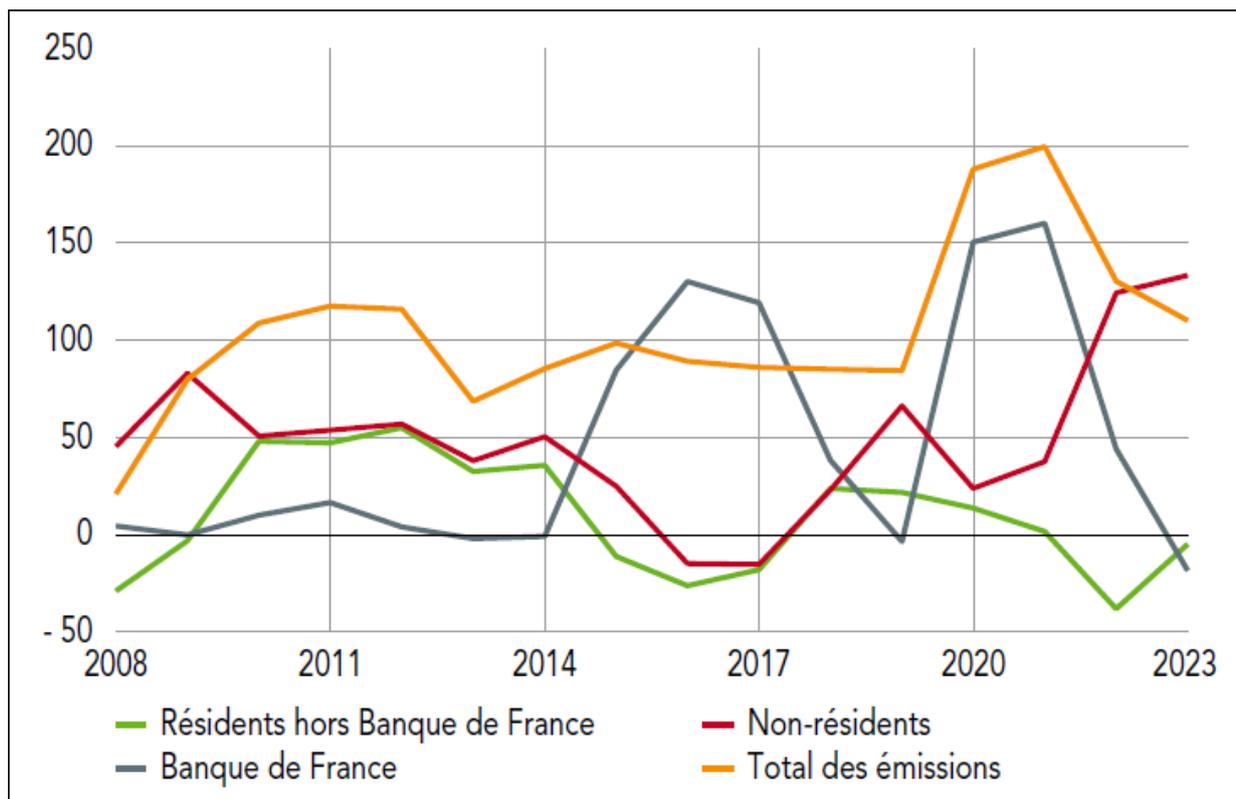
Le déficit des transactions courantes accentué par l'exportation de capitaux due aux multinationales françaises est financé en 2023 par des non-résidents achetant des titres de dette publique. C'était déjà le cas depuis 2008, mais en 2023 le niveau est record (courbe rouge du graphique 4). Le solde des acquisitions nettes de titres de dettes publiques par les non-résidents est cette année-là de 133 Md€ à mettre au regard des près de 130 Md€ de déficit de la balance commerciale. En 2023 les banques centrales ont arrêté leurs achats de dette publique liés aux programmes d'assouplissement quantitatif (QE, *quantitative easing*) et commencé à resserrer leurs bilans, d'où un solde des acquisitions nettes par la Banque de France de - 18 Md€ (courbe bleue).

#### ***Graphique 4. Achats nets de titres de dette de long terme des administrations publiques françaises, par secteur détenteur, flux nets annuels en milliards d'euros***

---

<sup>12</sup> Ce dont se plaint longuement Nicolas Dufourcq directeur de la BPI (Banque Publique d'Investissement) dans son ouvrage de 2022, *La désindustrialisation de la France. 1995-2015*. Odile Jacob.

<sup>13</sup> Vincent Vicard, « La France connaît une stabilisation industrielle plutôt qu'une réindustrialisation ». *Le Monde*, 23 avril 2024.



Source : Banque de France, 2024a, op.cit., [Ici](#), p. 37. Lire aussi dans ce rapport l'analyse faite p. 13.

Cet équilibrage de la balance des paiements par des entrées de capitaux étrangers allant vers des titres de dette publique enserme le financement de la dette publique et du déficit de la balance commerciale dans les griffes des marchés financiers. Concernant le chantage au financement de la dette publique et la nécessité de sortir la dette publique de la dépendance aux marchés financiers avec diverses modalités à discuter, nous disposons de très bons éléments<sup>14</sup> et <sup>15</sup>. Mais il n'est pas habituel de souligner le lien avec la structure de la balance des paiements pour proposer des moyens d'échapper aux griffes des marchés financiers à la fois sur la dette publique et sur la balance des paiements.

### 3. En engageant une bifurcation sociale-écologique de la production et de la consommation

#### Dès le départ d'une politique NFT

Ce troisième point avance quelques indications partielles sur l'issue aux difficultés issues de la balance des paiements. Cette issue serait à trouver dans une dynamique de mise en œuvre du programme du NFP. Elle s'inscrirait dans un processus ayant des finalités beaucoup plus larges. Il s'agit d'un processus de bifurcation sociale-écologique de la production et de la consommation, bifurcation orientée par les besoins réels des gens, leur protection face à la crise écologique, l'équilibre avec la nature, la coopération internationale. Ce processus ne concernerait pas seulement le moyen ou le long terme. Il serait à engager dès le départ d'une politique NFT, même en visant alors des résultats limités. Il s'agirait d'amorcer des progrès sociaux-écologiques en évitant un étranglement immédiat par une crise de la

<sup>14</sup> Jean-Marie Harribey, Pierre Khalfa, Jacques Rigaudiat, *Quoi qu'il en coûte. Sortir la dette des griffes de la finance*. Les éditions Textuel, 2022.

<sup>15</sup> Les Économistes atterrés (Éric Berr, Léo Charles, Arthur Jatteau, Jonathan Marie, Alban Pellegris, *La dette publique. Précis d'économie citoyenne*. Seuil), 2024.

balance des paiements. Un tel évitement serait réalisable dès les débuts parce qu'il se jouerait alors sur très peu de points de PIB.

Il s'agirait d'abord politiquement de souligner que le progrès social et écologique est possible, mais que l'indispensable redistribution des revenus et patrimoines ne suffit pas. Comme déjà mentionné, il est vraisemblable que, du point de vue de la balance des paiements, les limites de la seule redistribution apparaîtraient vite en raison des différences dans les propensions à consommer des différentes catégories sociales et des contenus en importations de leurs consommations et de même pour le contenu en importations des investissements. La France est un pays riche, mais partager est insuffisant. En revanche la richesse du pays lui donne les moyens de s'attaquer à une reconstruction sociale-écologique de la production et de la consommation.

Avant même la mise en place d'une véritable planification écologique, une grande conférence sociale-écologique permanente pourrait mettre à son ordre du jour la coordination entre le calendrier des hausses des revenus modestes (salaires bas et bas-moyens...), la relance des services publics et la réorientation de la production et de la consommation. Des politiques industrielles prioritaires seraient mises en œuvre en tenant compte des postes de la balance commerciale pour lesquels de premiers résultats positifs pourraient être obtenus rapidement. L'énergie qui pèse lourdement dans le déficit de la balance commerciale en est un exemple.

À toute étape, des résultats positifs dépendraient de la conjonction entre les politiques publiques et des interventions des salariés dans les entreprises s'appuyant sur un développement prioritaire de leurs droits et sur des progrès dans les caractéristiques du travail mis selon la formule de Tim Jackson « *à sa juste place au cœur de la société* »<sup>16</sup>. Les résultats positifs dépendraient aussi de vastes concertations, de l'appel à la mobilisation de toutes les bonnes volontés qui pourraient participer au processus.

### **Interventions des salariés dans les entreprises et développement immédiat de leurs droits**

En cohérence avec la perspective précédente, voici des propositions sur un développement prioritaire des droits des salariés dans les entreprises :

1. Augmenter immédiatement à au moins un tiers la représentation des salariés dans les instances de décision des entreprises grandes et intermédiaires et, lorsqu'un Conseil national à la planification démocratique sera mis en place, porter la représentation des salariés à un nombre égal à celui des actionnaires en ajoutant, selon la taille de l'entreprise, un ou plusieurs représentants de ce Conseil national.
2. Créer un droit de préemption pour permettre aux salariés de reprendre leur entreprise sous la forme d'une coopérative.
3. Reconstitution des CHSCT (Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) qui pourraient être nommés « Conseils de la Qualité du Travail ».
4. Possibilité pour les travailleurs de se réunir 3 à 5 heures par trimestre pour dire leur mot sur leur travail, avec leurs représentants si possible, sans leur hiérarchie. À ces temps s'ajouteraient 3 à 5 heures supplémentaires pour que les travailleurs puissent confronter leurs discussions avec leur hiérarchie en présence de leurs représentants (source CGT).

---

<sup>16</sup> Tim Jackson, *Post-croissance. Vivre après le capitalisme*. Actes Sud, 2024, p. 157.

5. Constitution de Comités de filière analogues à une échelle supérieure aux Comités d'entreprise, Comités de filière pouvant engager la responsabilité sociale et écologique des donneurs d'ordre et contribuer à la définition de politiques de filière.
6. Pour les aides publiques aux entreprises, institution d'un avis conforme du Comité d'entreprise et du Comité de filière concernés directement.
7. Institution au bénéfice des Comités d'entreprise d'un droit de veto suspensif sur les plans de licenciement et de nouveaux droits de contrôle sur les finances de leur entreprise, contrôle incluant les rapports entre les « têtes » des multinationales françaises et l'ensemble des sociétés contrôlées.
8. Accroissement des pouvoirs des salariés lors des procédures de redressement et de liquidation d'entreprise et instauration d'un droit à un vote de défiance à l'égard des dirigeants d'entreprise ou des projets stratégiques.
9. Établissement de sections territoriales des Comités de filière pouvant encourager les circuits courts et toutes les coopérations possibles localement et à des échelles intermédiaires.
10. Dotations aux CSE, CHSCT, Comités de filières et à leurs sections territoriales de moyens conséquents pour recourir largement à des conseils.

### **Un amorçage par les conditionnalités dans les financements publics des entreprises**

Le programme du NFP prévoit un point d'appui précieux : « *Conditionner les aides aux entreprises au respect de critères environnementaux, sociaux et de lutte contre les discriminations au sein de l'entreprise. Les inscrire dans une stratégie industrielle publique. Exiger le remboursement des aides en cas de non-respect des contreparties* » (p. 16). Il est possible de donner une interprétation large à cette disposition en faisant entrer dans le champ des conditionnalités indiquées ci-dessus l'ensemble des financements publics des entreprises incluant, à côté des aides de l'État central et des collectivités locales, les crédits ou apports venant à des conditions favorables de la Banque de France, de la Caisse des dépôts, de la BPI et un jour la question se posera forcément d'un large pôle bancaire socialisé. Aujourd'hui il est déjà possible de s'appuyer sur l'ensemble des institutions financières publiques existantes, d'aller vers une émission monétaire émancipée du lien avec l'accumulation du capital et, contre toute illusion d'efficacité technocratique, de chercher une conjonction indispensable avec le développement des droits des salariés dans les entreprises.

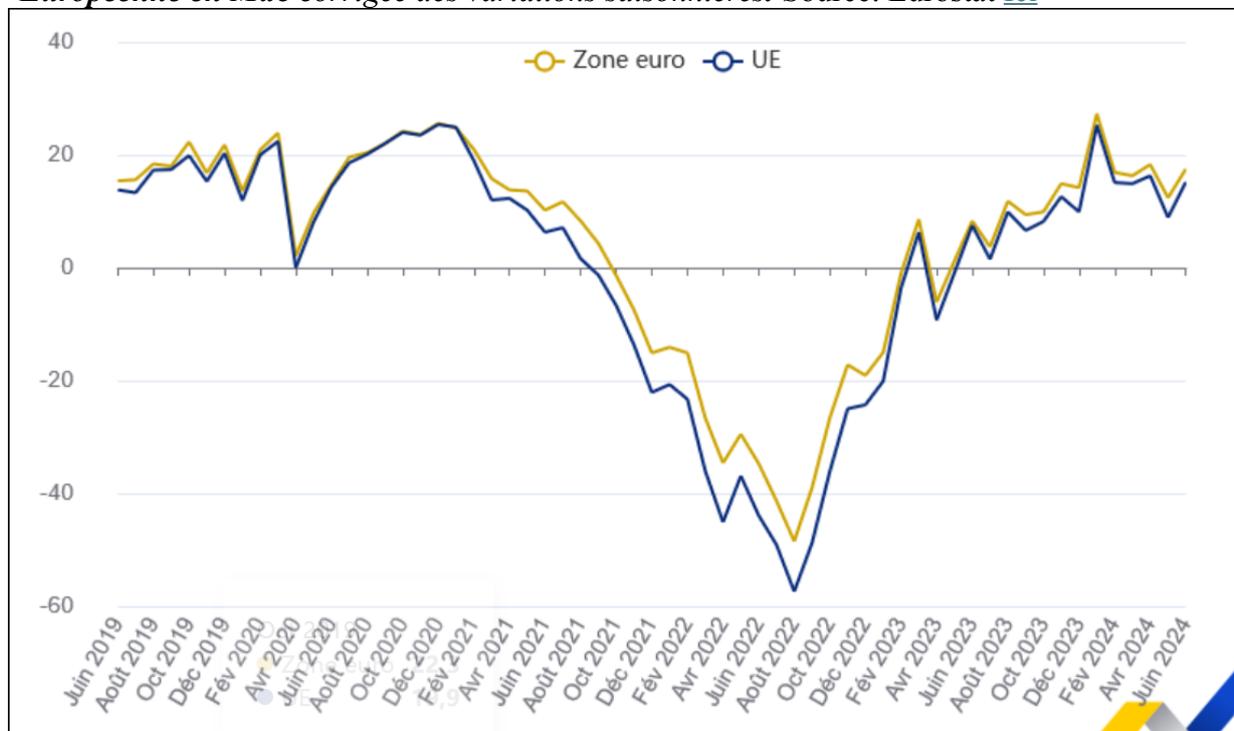
### **Passer à l'offensive dans l'Union européenne**

L'existence de l'euro présente l'avantage du point de vue de la balance des paiements française d'éviter les spéculations que le franc a connues, d'autant que la zone euro prise dans son ensemble a retrouvé après les difficultés de 2021-2022 une balance commerciale excédentaire (graphique 5). Mais l'euro comporte aussi des obstacles pour une politique NFP notamment avec l'attachement aux traités de libre-échange, la libre circulation intérieure et extérieure des capitaux, les règles sur les déficits publics se traduisant actuellement par la procédure pour déficit excessif à l'encontre de la Belgique, de la France, de l'Italie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne et de la Slovaquie, la Roumanie étant maintenue sous le régime.

Il s'agirait de sortir de la défensive sur les déficits publics, de passer à l'offensive en proposant notamment d'inclure dans les objectifs de l'UE l'équilibrage des balances commerciales des pays de l'euro y compris en mettant en cause les excédents de l'Allemagne. L'objectif serait non pas d'accroître l'excédent de la balance commerciale de l'ensemble de la

zone euro, mais de viser son équilibre. À ce sujet, j'ajoute à la référence donnée précédemment à Matthew C. Klein et Michael Pettis un très récent rapport du Fonds monétaire international<sup>17</sup>.

**Graphique 5. Balance du commerce international de la zone euro et de l'Union Européenne en Md€ corrigée des variations saisonnières.** Source: Eurostat [Ici](#)



Un gouvernement NFP pourrait chercher à changer l'ordre du jour de l'Union européenne, à promouvoir la coopération pour à la fois la lutte contre la pauvreté, le développement des services publics, le financement des investissements écologiques, l'équilibrage des balances commerciales des pays de la zone euro, le contrôle des déficits publics. Il pourrait proposer des négociations sans aucun doute difficiles sur cette base ambitieuse. Comme Cédric Durand et Sébastien Villemot l'ont montré<sup>18</sup> un levier très fort pour avancer dans les négociations tiendrait au fait que, du point de vue des balances financières, une dissolution de la zone euro serait beaucoup plus coûteuse pour les pays dont la position extérieure nette est la plus élevée notamment l'Allemagne. Compte tenu des intérêts de classe dominants dans les différents pays de l'Union européenne, il serait illusoire d'attendre des résultats rapides pleinement satisfaisants, mais déjà les rapports de force idéologiques pourraient commencer à changer, faciliter la pression sur la Banque centrale européenne pour un *quantitative easing* (assouplissement quantitatif) social-écologique, rendre légitime les mesures de protectionnisme écologique que la France prendrait<sup>19</sup>. La mise

<sup>17</sup> International monetary fund, *External sector report. Imbalances receding*, July 2024. [Ici](#).

<sup>18</sup> Cédric Durand et Sébastien Villemot, « Balance sheets after the EMU : an assessment of the redenomination risk », *Socio-Economic Review*, 2018, Volume 18, Issue 2. [Ici](#)

<sup>19</sup> - Intérêt général, *Contre le dumping, le protectionnisme : bâtir un « gouvernement des échanges régulateur »*, 2021. [Ici](#).

- L'Union populaire 2022a, *L'indépendance par le protectionnisme écologique*. [Ici](#).

- L'Union populaire 2022b, *Relocalisation. Produite ce dont la France a besoin*. [Ici](#).

- L'Union populaire 2022c, *Notre stratégie en Europe. Appliquer notre programme quoi qu'il en coûte*. [Ici](#).

- Léo Charles, 21/09/2023, « Assiste-t-on réellement au « retour » du protectionnisme ? » *The Conversation*; [Ici](#).

en œuvre du programme du NFP ne serait pas conditionnée aux résultats des négociations et aux décisions de la BCE, mais évidemment des avancées positives même très partielles faciliteraient l'application du programme du NFP.

\*\*\*

### **Annexe 1. Un sens usuel donné au terme financiarisation**

Par financiarisation, il s'agit de désigner le fait que, avec un fort appui des États, le capital devenu capital financier s'engage d'abord sous la forme de titres financiers (actions, obligations, etc.) en général négociables sur un marché. À la fin d'un cycle d'engagement, la mise initiale est récupérée accrue des dividendes touchés, de la différence entre valeur initiale et finale des titres, de l'écart entre intérêts versés et intérêts touchés. Le capital financier trouve une double source de profits et d'accumulation, les entreprises et la spéculation. La gestion des entreprises est dominée par le but de « *la valeur actionnariale* », c'est-à-dire du rendement et du prix des actions. Le développement de la financiarisation contemporaine s'appuie sur la libre circulation des biens et des capitaux, sur la mise en concurrence généralisée des travailleurs à l'échelle internationale.

\*\*\*

### **Annexe 2. Sur des épreuves funestes de la balance des paiements et plus largement de crise du financement**

Sur les épreuves passées funestes de la balance des paiements, je renvoie d'abord à Serge Halimi<sup>20</sup>. Je signale aussi un ouvrage de Jean-Noël Jeanneney même si je n'en partage pas l'ensemble des analyses<sup>21</sup>.

Par ailleurs sur les mêmes épreuves, de brèves indications avec bibliographie sont disponibles dans des notes de blog publiées sur *Mediapart*, Patrice Grevet, 11 juin 2024, « Le Front Populaire. Retour sur son histoire » [Ici](#) et 19 juin 2024, « Anticiper les anticipations dépressives du capital » (à propos de la période 1981-1983) [Ici](#).

Concernant la période 1944-1947, les contrôles issus de la période de guerre permirent d'éviter une crise de la balance des paiements, mais se développa une crise du financement comportant une forte inflation non compensée pour les salaires des ouvriers, d'où au début 1947 un grand mécontentement social. À la fin avril, une grève animée par des militants trotskistes fut lancée chez Renault, la CGT d'abord débordée reprit la direction du mouvement. Le Parti communiste refusant de se désolidariser de celui-ci, ses ministres furent exclus du gouvernement. Sur ces événements et leurs suites jusqu'aux grandes grèves de novembre-décembre 1947 dans le contexte des débuts de la guerre froide, lire Robert Mencherini<sup>22</sup>.

\*\*\*

### **Annexe 3. Conventions sur la définition des IDE et le principe directionnel étendu**

Les données statistiques sur les IDE publiées par la Banque de France obéissent aux conventions suivantes: « ***Les investissements directs*** sont des investissements internationaux

<sup>20</sup> Serge Halimi, *Quand la gauche essayait. Les leçons du pouvoir. 1924, 1936, 1944, 1981*. Agone, 2017, 3e éd.

<sup>21</sup> Jean-Noël Jeanneney, *Leçon d'histoire pour une gauche au pouvoir. La faillite du Cartel (1924-1926)*. Seuil, éd. 2023.

<sup>22</sup> Robert Mencherini, 2017, *Guerre froide, grèves rouges. Les grèves « insurrectionnelles » de 1947. Parti communiste, stalinisme et luttes sociales en France*. Éditions Syllepse.

*par lesquels des entités résidentes d'une économie acquièrent ou détiennent le contrôle ou une influence importante sur la gestion d'une entreprise résidente d'une économie tierce. Par convention, on considère qu'il y a investissement direct lorsque l'entité investisseuse acquiert ou détient **au moins 10 % du capital ou des droits de vote** de l'entreprise investie. Une fois la relation d'investissement direct constituée, l'ensemble des relations financières transfrontières (prêts, emprunts, crédits commerciaux, investissements en capital, bénéfices réinvestis) entre l'investisseur, les sociétés qu'il contrôle, l'entreprise investie et les sociétés qu'elle contrôle sont également considérées comme des investissements directs et comptabilisées comme tels ».*

La présentation des investissements directs s'effectue selon le principe directionnel étendu : « **Le principe directionnel étendu** présente les opérations et positions en fonction du centre de décision économique : les créances (en capital ou sous forme de prêts) entre sociétés appartenant à un même groupe international ne sont pas classées en fonction du sens de la créance mais d'après la résidence de la maison mère ou de la tête de groupe. Le prêt d'une filiale à sa maison mère ou l'investissement en capital d'une filiale dans sa maison mère (représentant moins de 10 % du capital), considérés comme ayant été décidés par la maison mère, sont qualifiés d'investissements à rebours et sont reclassés en désinvestissements de la mère dans la fille. Par extension, le traitement principe directionnel est également appliqué aux relations entre sociétés « sœurs », c'est-à-dire appartenant au même groupe international mais sans lien direct en capital entre elles. Lorsqu'une société résidant en France détient une créance sur une société sœur non résidente, si la tête de groupe est également résidente, la créance est considérée comme un investissement à l'étranger ; si la tête de groupe est non résidente, la créance est reclassée comme un désinvestissement étranger en France ». [Ici](#).

\*\*\*

Patrice Grevet est professeur honoraire de sciences économiques à l'Université de Lille.

Le 20 août 2024